

à la portée de toutes les bourses, on a réduit la contribution qui était d'abord d'une piastre, à 30 sous. Quel est celui, quelle est celle qui ne pourrait donner 30 sous ? Si le pauvre le peut, comment le riche ne le pourrait-il pas ? Et s'il le peut, comment ne le donnerait-il pas ? Il faudrait n'avoir pas foi dans la générosité et le patriotisme si connus des Canadiens, pour croire qu'un seul oserait le refuser. On a divisé les membres de la société par 33, et un membre de chaque trentaine se charge de recueillir la modique contribution. Ce sont là surtout les hommes de cœur, les hommes de dévouement qu'il faut à l'œuvre pour qu'elle ait un entier succès. Ces chefs forment un comité qui se met en rapport avec les comités centraux, et ainsi présentent l'image d'une armée forte et décidée. Telle est la société de secours qui, répandue de la ville dans les campagnes, sera le plus ferme appui de la colonisation. Cette société aura des résultats incalculables, si chacun, comme c'est son devoir, tient à y prendre part.

Avec cette société, en effet, il devient possible, non de fournir des terres au colon et de lui ouvrir des routes, ce qui est l'affaire du gouvernement ; non de payer ses voyages, ce qui ne donnerait que des résultats douteux, mais de l'aider à élever une Chapelle, à bâtir une école, à se procurer des semences, des instruments d'agriculture. Remis aux mains des Missionnaires des lieux, et sagement distribués par eux, ces secours seraient d'un prix infini.

Davantage, avec cette société on peut s'approprier toute une contrée, la diviser en lots, y élever des maisonnettes, puis, les remettre aux travailleurs qui, en venant s'établir là, formeraient des centres de population. De cette manière, et en peu d'années, on verrait surgir là de magnifiques villages qui porteraient le nom des paroisses qui auraient envoyé la plus large part de contributions ou d'émigration.

Enfin, pour encourager ceux qui donnent et ceux qui reçoivent, avec cette société on peut publier plusieurs fois l'année des Bulletins ou Annales qui fassent connaître les sommes perçues et les allocations faites, le nom des chefs de trentaine et de leurs associés ; qui donnent des renseignements sur les terres et les transformations qui y ont été opérées. Quoi de plus avantageux ? C'est ainsi que procèdent les associations, qui ont nom Propagation de la foi, St. Enfance, et qui font des merveilles dans le monde.

Que ceux donc qui, par tiédeur ou par des motifs d'ambition personnelle, ne se sont pas encore rangés sous la bannière de cette société, s'encouragent à le faire, en lisant les aveux suivants, tirés de la revue de Londres, *London Review* : "Les protestants anglais (du Haut-Canada) tiennent plus à un ascendant sur les Canadiens-français catholiques, que les Orangistes d'Ulster tinrent jamais à l'ascendant protestant en Irlande. *Et, plutôt ou plus tard, ils ne peuvent manquer de réussir, si les choses en restent comme elles sont, car tandis que la province supérieure absorbe la presque totalité de l'immigration, la population du Bas-Canada s'accroît dans une proportion beaucoup plus lente, et a déjà été dépassée par la Province protestante.*"

L'ACTION DES COLONS.

N vain le gouvernement concéderait des terres et ouvrirait des chemins, en vain il accorderait des octrois gratuits et créerait un bureau spécial de colonisation ; en vain des sociétés de secours seraient organisées et donneraient de l'aide, l'œuvre du défrichement n'aurait que de minces résultats, si l'action du colon n'était pas bien réglée : que doit-il donc faire, comment doit-il s'y prendre, s'il veut que ses efforts soient couronnés de succès ? Que doit-on exiger de lui, si on veut que la colonisation ne manque pas, par sa faute ? Le voici, en peu de mots. De ces conditions, dépend le succès.

1o. Le colon qui désire s'établir sur les terres nouvelles, doit être apte aux travaux des champs.

2o. Il doit avoir quelques moyens devant lui afin de pouvoir vivre, la terre ne rapportant que la seconde, et quelquefois la troisième année. Avant de recueillir dans l'abondance, il faut semer dans les sueurs. Il n'y a qu'un cas où il puisse être justifiable de s'aventurer ainsi, c'est lorsqu'il va sur une terre où il y a déjà un noyau de population et qu'il est sûr d'y trouver de l'ouvrage. En procédant autrement, il se décourage, et décourage les autres.

3o. Il doit éviter l'isolement. Dès lors, s'il est seul, il ne doit diriger ses pas, comme on vient de le dire, que du côté où il y a déjà des groupes formés, une chapelle et une école en perspective.

S'il préfère s'enfoncer dans la forêt où il n'y a encore personne, parce que les terres y sont de meilleure qualité, il doit s'unir à d'autres et partir avec eux. C'est ainsi que se sont formées la plupart des anciennes